

## **SEANCE DU JEUDI 11 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le onze mars à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni à la Salle Jean Moulin, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le cinq mars deux mille vingt et un.

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Etaient présents** 15 : MM. MARTIAL Claude, PITON Alain, DE OLIVEIRA Katia, LEROUX Bruno, GUEVARA Marie-Claire, MAÏSTRE Jean-Pierre, RIPPE Jean-Marie, GUIGNARD Didier, MAROC Agnès, LABORDE Florence, BILLAUDEL Virginie, RAUD Aurélien, GALLEGRO Fabien, BROSSARD Valérie, RAIGNER Magali.

**Secrétaire de séance** : M.PITON Alain a été élu à l'unanimité (art. L. 2121-15 du CGCT).

### **I. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

### **II. ACHATS**

Le Conseil accepte les acquisitions suivantes :

- 1 aspirateur pour une classe de maternelle.
- 1 nouveau standard téléphonique pour la mairie (l'actuel a été acheté en 2007).
- 1 armoire forte ignifugée pour la mairie afin de sécuriser les registres d'état civil contre le vol et le feu (procédure obligatoire pour la conservation des archives de la commune).
- 1 cellule de refroidissement rapide et surgélation destinée au restaurant scolaire pour éviter les gaspillages de nourriture.

### **III. TRAVAUX**

#### 1) Bâtiments

##### **a. Travaux**

Les travaux de rénovation des logements n°1 et 2 du Presbytère sont terminés.

Il a été en revanche constaté dans le logement n°2, une difficulté de fermeture des volets depuis la pose des nouveaux garde-corps. Il est donc nécessaire d'y faire installer des bloque volets.

Le logement n°1 a été équipé d'un sous-compteur d'eau, afin de pouvoir refacturer la consommation réelle aux locataires.

##### **b. Mur, rue de l'église**

Il est évoqué la dégradation très avancée du mur situé rue de l'église, entre la résidence De Sosa et le cabinet de radiologie. Un devis va être demandé pour le remonter à l'identique.

##### **c. Rénovation façades de la mairie et annexes**

M. Le Maire informe le conseil des entreprises retenues lors de la commission d'appel d'offre qui a eu lieu le lundi 8 mars 2021 pour un montant total de 242 975,82 € HT soit 291 570,98 € TTC.

Le conseil donne son accord

2) Voirie

**a. Travaux de l'année**

Le Conseil accepte les travaux proposés par la commission pour un coût global de 99 557 € HT.  
La citerne incendie Chez Saboureau est installée.

**b. Délimitation chemin de la Vallée**

Les limites de ce chemin sont fixées comme suit :

- Le chemin de la Vallée part des 5 chemins (donc intersection avec chez Grimaud (VC 23) et impasse de chez Bélis (VC 40) et s'arrête au carrefour du chemin de chez Drouet (VC 24).

**c. Effacement des réseaux**

Le conseil valide la demande d'étude des projets d'effacement des réseaux : Route de Clion, Chemin de la Blanche / Chemin de chez Daufour, Chez Daufour / Les Chaumes de chez Daufour.

**d. Chemin rural**

Le Conseil accepte le léger déplacement du petit chemin rural situé derrière le Brandard.

**IV. PROJETS IMMOBILIERS**

1) Acquisitions foncières

Afin d'élargir le chemin rural allant du chemin de la Blanche aux Pierrières de St Germain de Lusignan, le Conseil valide l'achat de la parcelle AS 627 et un échange de parcelles de 60 m2 avec le propriétaire de la parcelle cadastrée AS 625.

2) Lotissement Les Peupliers

Le Conseil accepte le plan du lotissement communal « Les Peupliers » ainsi que sa voie d'accès qui sera aménagée sur les parcelles cadastrées ZM 1 et 149.

**V. SYMBAS**

Le conseil accepte le plan pluriannuel de gestion du symbas.

**VI. SAFER**

La CDCHS a passé une convention avec la SAFER lui donnant accès aux informations de transactions immobilières agricoles (nommée veille foncière) sur son territoire via l'outil internet « vigifoncier »  
Le conseil souhaite également pouvoir y avoir accès pour les réalisations effectuées sur St Germain de Lusignan.

**VII. LOCATIONS DES BIENS COMMUNAUX**

Le Conseil entérine les montants des différents loyers des biens communaux.

## **VIII. CREDITS BUDGETAIRES**

Dans l'attente du vote du budget, le Conseil donne son accord afin que M. Le Maire puisse mandater les dépenses d'investissement imprévues et urgentes dans la limite du quart des crédits portés au budget de l'année précédente.

## **IX. AFFAIRES SCOLAIRES**

Pour faire suite à une demande des enseignants, il est évoqué l'éventuel aménagement d'une salle de motricité.

## **X. SEM/E.M.A**

Le conseil donne son accord afin qu'une étude soit réalisée sur la faisabilité d'installation d'ombrières au stade.

## **XI. IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicules Electriques)**

Le Conseil ne donne pas suite pour le moment à la proposition du SDEER sur la possibilité d'élaborer un SDIRE (schéma directeur) sous la conduite du syndicat d'électrification destiné à l'étude du déploiement d'infrastructure de recharge de véhicule électrique (IRVE) à St Germain de Lusignan.

## **XII. REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Deux erreurs se sont glissées dans le règlement intérieur du conseil municipal.

- 1) Article 7, la commission d'appel d'offres pour les communes de moins de 3 500 habitants est constituée du Maire ou son représentant et par 3 membres du conseil et non 5 membres.  
(article L 1411-5 Paragraphe 2 du CGCT)
- 2) Le Président ne peut pas demander au Conseil Municipal d'ajouter des questions à l'ordre du jour qui feront l'objet d'une décision des élus. Par conséquent il est nécessaire de reformuler le paragraphe 3 de l'article 17 comme suit :  
« Le Président peut soumettre au Conseil Municipal des points au titre des questions diverses et de proposer, si nécessaire, de les porter à l'ordre du jour d'une prochaine réunion pour pouvoir en délibérer. »

Afin de se conformer au CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) le Conseil valide ces modifications.

**XIII. SUBVENTIONS 2021**

Le Conseil donne son accord pour les subventions suivantes :

Tiers	Proposition 2021
ACCA ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE	1 220,00
ARTS ET SPECTACLES EN HAUTE SAINTONGE	500,00
ASS COOPERATIVE DE L'ECOLE SE ST GERMAIN DE LUSIGNAN	2 500,00
ASS DES DONNEURS DE SANG	100,00
ASS LES CLOWNS STETHOSCOPE	50,00
ASS UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	150,00
ASSOCIATION FRANCAISE DES SCLEROSES EN PLAQUES	50,00
CHAMBRE DES METIERS 17	126,00
CLUB AQUATIQUE HTE STONGE SECTION HANDISPORTS	50,00
CLUB DE L AMITIE LUSSAC ET ST GERMAIN DE LUSIGNAN	350,00
COMITE D HYGIENE BUCCO DENTAIRE	60,00
COMITE DE PARRAINAGE	50,00
COMITE DES FETES ST GERMAIN/LUSSAC	1 250,00
CROIX D OR CHTE MARITIME	80,00
ENTR AIDE CARITATIVE CANTONALE	50,00
FNACA SECT ST GERMAIN DE LUSIGNAN-JONZAC	150,00
FOOTBALL CLUB SEVIGNE JONZAC/ST GERMAIN DE L	4 000,00
FOYER RURAL TENNIS DE TABLE	1 000,00
FRANCE AILZHEIMER CHARENTE MARITIME	50,00
INSTITUT BERGONIE	100,00
KA'DANSES - Les Ballérits de Saintonge	150,00
KARATE CLUB DE ST GERMAIN DE LUSIGNAN	350,00
LES DIABLOTINS (6000 € de l'année + 3000 € reliquat 2019)	9 000,00
LES RESTAURANTS DE COEUR JONZAC	50,00
PREVENTION ROUTIERE 17	100,00
SECOURS CATHOLIQUE	50,00
STE HIPPIQUE RURALE HTE STONGE	100,00
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>21 686,00</b>
RESERVE	514,00
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>22 200,00</b>

**XIV. COMPTE RENDU DE REUNIONS**

- 1) Visio Conférence ENEDIS (M.Alain PITON)

Rappel aux référents « tempête » des actions à mener avant, pendant et après une alerte.

- 2) Pass numérique (M.Bruno LEROUX)

Le « pass numérique » est mis en place par le département de la Charente-Maritime, il a vocation d'aider les personnes qui sont éloignées de l'informatique en leur offrant un carnet d'une valeur de 100 euros qui ouvre droit à des cours informatiques.

Pour pouvoir y prétendre, un test devra être réalisé au préalable.

- 3) Conseil d'école

Aucune fermeture de classe n'est prévue pour l'année prochaine.

Les prochains projets sont :

- 1 visite de la maison de la forêt

- 1 sortie voile

- Afin de remplacer le carnaval qui ne pourra pas avoir lieu, les enfants, les enseignants et le personnel de l'école sont invités à venir déguisés à l'école le vendredi 26 mars.

Les enseignants souhaiteraient qu'une aide au devoir soit mise en place. Ce service existe déjà par le biais de la garderie, il faut en revanche que l'enfant y soit inscrit.

## **XV. QUESTIONS DIVERSES**

### 1) Elections départementales et régionales

Elles auront lieu les 13 et 20 juin prochain.

### 2) Fédération Départementale Pêche 17

Le Maire et son conseil apportent leur soutien moral à cette fédération qui est aujourd'hui la cible d'attaques de la part d'antispécistes et d'organisations animalistes.

### 3) Entretien des espaces verts

Une convention est signée avec l'ESAT de St Germain de Lusignan afin d'aider les employés communaux à entretenir les espaces verts de la commune.

### 4) Mini-golf

Une proposition de l'Hôpital Psychiatrique de Jonzac a été faite afin de rénover le mini-golf avec des patients.

Le Conseil ne valide pas cette option, car un projet de réaménagement complet sera prochainement étudié.

### 5) Tour du canton de l'estuaire

Les responsables de l'organisation du prochain tour cycliste du canton de l'estuaire ont proposé à M. Le Maire que notre commune soit ville étape en 2023. Le Conseil donne son accord.

Fin de séance 00h10.